

Séminaire du mardi 10 décembre 2002

Compte rendu de la séance réalisé par

Mickaël BERMOND (doctorant en géographie, dir. Robert Hérin)

Delphine CHAVENEAU (maîtrise géographie, dir. Philippe Madeline)

Stéphane GOMANT (DEA en histoire moderne, dir. Jean-Marc Moriceau)

1^{ère} partie du séminaire :

diffusion d'un montage réalisé par Jean-Marc Moriceau, Philippe Madeline et Patrice Lajoie, à partir de l'enregistrement du discours introductif de Jean Jacquart à l'occasion du 1^{er} colloque de l'Association d'Histoire des Sociétés Rurales, organisé à Rennes en 1994, sur "Les historiens français et les sociétés rurales – Des caractères originaux".

2^{ème} partie du séminaire :

intervention d'Éliane Gubin (Université libre de Bruxelles) sur "l'absence des femmes dans l'histoire des campagnes à l'époque contemporaine".

I.

Résumé de la conférence de Jean JACQUART sur "les historiens français et la société rurale française – Des caractères originaux"

Jean Jacquart, professeur d'histoire moderne à l'Université de Paris I – Sorbonne, s'efforce de retracer en 20 min deux siècles d'historiographie des sociétés rurales françaises (de Voltaire aux années 1980) en tentant d'en dégager les grandes étapes et les caractères originaux. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, l'histoire se désintéresse des sociétés rurales et du petit peuple en général. Dans le chapitre 30 du *Siècle de Louis XIV*, Voltaire ébauche les premiers éléments d'une histoire rurale, abordant le peuple des campagnes et s'intéressant à l'évolution des productions agricoles et du commerce. Mais c'est avec le mouvement du romantisme que naît véritablement l'histoire rurale.

- **Seconde moitié du XIX^e siècle** : l'histoire rurale est dominée par deux grands thèmes : les aspects juridiques des rapports d'exploitation et les problèmes de la propriété du sol et de sa répartition sociale. Cette première période débouche sur une première synthèse rédigée en 1854 par Dareste de la Chavanne, *l'Histoire des classes agricoles françaises depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XIV*.
- **Première moitié du XX^e siècle** : des géographes ouvrent de nouvelles perspectives. A côté des traditionnelles analyses sur les aspects juridiques et sur les classes rurales, une attention nouvelle est prêtée aux dimensions matérielles de la vie rurale (le paysage, le parcellaire d'exploitation, l'habitat, les techniques agricoles, etc.). Le travail de Georges Lefebvre sur *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française* (publié en 1924) fait figure d'œuvre de référence pour cette période. À la même époque, Marc Bloch publie, dans une indifférence relative, ce qui allait devenir un ouvrage majeur de l'histoire rurale : *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*. Il propose une mise en perspective des grandes évolutions qui ont bouleversé les sociétés rurales de l'an Mil à la révolution. Pour autant, durant l'entre-deux guerres, l'historiographie rurale française reste majoritairement dans des voies traditionnelles, restant globalement limitée et timide dans ses renouvellements thématiques.
- **1945-1975** ou les "trente glorieuses" de l'histoire rurale

L'histoire rurale connaît un essor spectaculaire sous l'influence de trois facteurs : la réédition en 1952 des travaux de Marc Bloch, les travaux d'Ernest Labrousse replaçant l'économie rurale au centre de l'économie de l'Ancien régime, les travaux de Jean Meuvret qui incitent une nouvelle génération de chercheurs à ouvrir des problématiques autour de l'évolution des paysages, des rapports sociaux, de la démographie historique...D'importants renouvellements méthodologiques accompagnent cette période. C'est notamment l'époque des grandes monographies régionales (M. Agulhon, P. Bois, P. Goubert, E. Le Roy Ladurie, J. Jacquart, G. Cabourdin, etc.)

Ces années fécondes font l'objet d'une nouvelle synthèse historiographique publiée en quatre volumes sous la direction de G. Duby et A. Wallon en 1975-1976 : *Histoire de la France rurale*.

- **Après 1980** : silence de l'histoire rurale ?

Les nouvelles recherches se dirigent vers des approches thématiques et sectorielles plutôt que régionales, délaissant les champs de l'histoire économique et sociale pour ceux de l'histoire des idées (la violence, les systèmes d'héritage, le maintien des systèmes d'exploitation familiale, etc.).

Pour conclure cette historiographie et répondre à la question d'une spécificité de l'histoire française des sociétés rurales, Jean Jacquart rappelle que les travaux de l'école française dépassent largement les frontières nationales, inscrivant ainsi l'influence de l'historiographie française à une échelle européenne.

II.

Communication d'Éliane Gubin,

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université libre de Bruxelles,

sur "**L'absence des femmes dans l'histoire des campagnes à l'époque contemporaine**"

Le propos d'Éliane Gubin n'est pas de dire que "la femme est absente de l'histoire rurale mais que la femme rurale est absente de l'histoire des femmes".

Cette absence s'explique en premier lieu par le fait que l'historiographie de la femme s'attache principalement à l'histoire de son émancipation. L'histoire des femmes s'est construite en anti-modèle de l'histoire des femmes à la campagne, celles-ci étant vues comme figées dans un paternalisme arriéré et une dépendance forte à l'égard de la famille, du travail et de la religion.

Cette absence des femmes dans l'histoire de campagnes s'explique aussi par l'inadaptation des outils statistiques pour saisir la situation des femmes en milieu rural. À partir de l'exemple de la Belgique, l'intervenante montre que l'histoire des femmes est abordée avant tout à travers le prisme de l'histoire ouvrière, donc fortement centrée sur le travail salarié. Cet angle de vue débouche sur l'étude d'une forme dominante de travail, le salariat, qui n'est pas celle de la plupart des femmes rurales. Les catégories classificatoires de la division sociale du travail s'appliquent donc mal à la situation des femmes en milieu rural. L'activité des femmes n'est reconnue statistiquement que lorsqu'elle donne lieu à un salaire rémunéré. Les femmes d'agriculteurs, de par leur position intermédiaire entre la profession et la famille, sont davantage définies en terme de statut matrimonial qu'en terme de statut professionnel. L'assimilation du statut matrimonial et des tâches agricoles rend difficile une vue claire sur la position qu'occupent les agricultrices dans le travail agricole. Il devient ainsi difficile d'évaluer quantitativement le travail des femmes en agriculture.

À défaut d'outils statistiques, il est toutefois possible d'aborder la place de la femme, son rôle et son statut, au travers des images qu'il en est rendu dans une abondante littérature, images qui assignent à la femme rurale un double rôle : d'une part, un rôle dans la lutte contre la crise "morale" de la fin du XIX^{ème} siècle et les mouvements ouvriers qui l'accompagnent ; d'autre part, un rôle dans la diffusion des progrès de l'hygiène, de l'éducation et de la culture (avec l'idée de "fixer" les femmes à la

campagne dans un contexte marqué par l'exode rural et la dénatalité). D'importants mouvements associatifs (tels que les " Cercles de fermières " ou les " Instituts Ménagers Agricoles "), encadrés dans leur majorité par l'Église, visant à élever la jeune génération dans le respect des traditions, vont accompagner ces nouvelles fonctions attribuées aux femmes. En conclusion, Éliane Gubin nous propose une réflexion plus large sur le rôle du mouvement associatif féminin dans l'émancipation des femmes rurales. Pour les féministes, des mouvements encadrés par l'Église, qui ont comme idéologie le respect des traditions, voire la nostalgie du monde idéologique d'avant 1789, ne peuvent pas être vecteurs d'émancipation. Éliane Gubin rappelle que ce discours occulte les vertus émancipatrices du fait associatif lui-même. La question reste néanmoins posée : comment des mouvements associatifs, conservateurs dans leur projet social, peuvent-ils se révéler au final facteur d'émancipation ?

DEBAT

Jean-Marc Moriceau introduit le débat en rappelant que le sujet abordé par Éliane Gubin permet d'illustrer aux jeunes chercheurs que la recherche historique est une recherche "en marche", laissant des questions ouvertes comme celles du rôle des mouvements associatifs dans l'émancipation des femmes. L'interrogation sur le sens du mouvement catholique rappelle le débat français à propos du rôle des corporations, associations, syndicats dans la diffusion du progrès agricole.

J.- M. Moriceau – Vous nous dites qu'il y a plus d'exploitations dirigées par des veuves que par des hommes seuls, ce qui bouleverse les idées reçues... Est-ce qu'il y a des exploitations qui ont fonctionné avec des hommes seuls ? De la même façon que les veufs ou les célibataires qui sont à la tête d'exploitations sont secondés par des servantes, des domestiques, les veuves ou les femmes célibataires ne sont-elles pas le plus souvent suppléées par une main-d'œuvre masculine ?

E. Gubin — À partir de l'étude des registres de population, il apparaît que les veufs se remarient assez vite. Les veuves ne suivent pas nécessairement la voie du remariage. On peut faire remarquer que c'est l'inverse dans le cas de l'artisanat.

P. Brunet – Avant l'arrivée de la mécanisation, peut-on dissocier les éléments de la cellule humaine agricole, du fait de la faible spécialisation des tâches ?

D'autre part, aujourd'hui, les exploitations dirigées par des femmes seules cachent une autre réalité sociale : après 50 ans, les femmes sont nombreuses à prendre le statut de chef d'exploitations suite au départ en retraite de leur mari. On transfère l'exploitation sur le nom du conjoint, ce qui permet au ménage de prolonger l'activité agricole et à la femme de compléter ses points pour la retraite.

E. Gubin – Il est vrai que, comme pour le commerce, homme et femme constituent une cellule de production indivisible. Mais la question est de savoir comment fonctionne cette cellule, quelle place occupent les femmes, les rapports de genre...

P. Brunet – À propos de l'exode rural et du mouvement des réformateurs sociaux qui tentent de fixer la population féminine pour stopper l'exode. Dans d'autres régions et à d'autres périodes (après 1950), ce sont les femmes qui quittent les premières le milieu rural pour trouver un emploi de femmes de ménage en ville. Les cultivateurs rencontrent ainsi beaucoup de difficultés pour fonder un foyer.

E. Gubin – Les Cercles de Fermières avaient également dans leur projet, au début du siècle, un volet matrimonial où l'on s'occupait de trouver des hommes ou des femmes à marier pour fonder des foyers.

P. Madeline – Pour faire face à la crise de la production laitière dans les années 1980, on a vu se développer l'agri-tourisme. Celui-ci est bien souvent le fait des femmes...

P. Brunet – Un autre aspect auquel on s'attache peu : depuis les années 1950, le développement de la mécanisation a contribué à éloigner les femmes de la cellule de production. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes d'agriculteurs travaillent à l'extérieur de l'exploitation.

P. Brunet – Durant la période précédente, peut-on établir des différences dans les rapports entre les hommes et les femmes selon les systèmes agricoles ?

E. Gubin – Dans les grandes exploitations, on voit une reconnaissance du rôle de direction et de gestion de la fermière.

J.-M. Moriceau – En résumé, on pourrait distinguer deux modèles où les femmes jouent un rôle différent.

- le modèle de la grande exploitation avec partage égalitaire.
- le modèle des communautés inégalitaires, correspondant à des exploitations plus petites, avec un système juridique spécifique visant à conserver l'intégrité du patrimoine.

E. Gubin – En Belgique, la distinction se fait entre le Nord, où prédominent les exploitations de petite taille au parcellaire morcelé et où le travail des femmes est indispensable au fonctionnement de l'exploitation en l'absence du mari souvent parti vendre sa force de travail à l'extérieur, et le sud du pays davantage marqué par la grande exploitation.

J.-M. Moriceau – La situation des petites exploitations du nord de la Belgique rappelle celle des sociétés littorales et insulaires où l'homme, souvent marin, part en mer une bonne partie de l'année pour compléter les revenus de la famille.

P. Brunet – On doit noter, d'autre part, une évolution récente importante dans les rapports de genre au sein des sociétés agricoles. Dans le Domfrontais, terres de bocage relativement isolées, les responsabilités professionnelles, syndicales, politiques du monde agricole sont restées, jusqu'à une date très récente, une affaire d'hommes. Aujourd'hui, on voit des femmes élues pour représenter le monde agricole (exemple de l'AOC Poiré du Domfrontais). C'était tout à fait inconcevable il y a encore 20 ans. Il s'agit là d'une évolution importante qui s'est opérée au cours de la dernière décennie.

J.-P. Bourdon – On parlerait peut-être plus de la place des femmes dans l'histoire des campagnes s'il y avait plus d'historiennes parmi les historiens...